

Genworth MI Canada Inc. présente ses résultats pour le premier trimestre de 2016

Primes acquises : 154 millions de dollars, en hausse de 8 % d'un exercice à l'autre
Rapport sinistres-primes : 24 %, en hausse de 2 points de pourcentage d'un exercice à l'autre
Bénéfice d'exploitation net : 91 millions de dollars, en baisse de 5 % d'un exercice à l'autre
Bénéfice d'exploitation par action dilué : 0,99 \$, en baisse de 4 % d'un exercice à l'autre

Toronto (Ontario) (le 28 avril 2016) – Genworth MI Canada Inc. (la « Société ») (TSX : MIC) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2016, notamment un bénéfice net de 88 millions de dollars, ou 0,96 \$ par action ordinaire après dilution, un bénéfice d'exploitation net de 91 millions de dollars, soit un bénéfice d'exploitation de 0,99 \$ par action ordinaire après dilution, et un rendement des capitaux propres de 11 %.

« Nous sommes satisfaits des bons résultats que nous avons obtenus pour le trimestre écoulé. Ces résultats démontrent à nouveau la robustesse de notre modèle d'affaires », a déclaré Stuart Levings, président et chef de la direction de Genworth Canada. « Le rapport sinistres-primes établi au cours du trimestre nous donne particulièrement confiance. Nous poursuivons notre stratégie axée sur la prudence et le dynamisme en ce qui a trait à la souscription afin de veiller à ce que l'accession à la propriété responsable demeure possible et abordable pour les acheteurs de maisons partout au Canada. »

Principaux résultats financiers et paramètres liés à l'exploitation du premier trimestre de 2016

- **Les nouvelles assurances souscrites à l'unité** ont atteint 3,4 milliards de dollars, en baisse de 0,5 milliard de dollars, ou de 13 %, comparativement à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est surtout attribuable aux modifications ciblées apportées au chapitre de la souscription et au ralentissement du marché de l'habitation dans les régions pétrolifères. En raison du caractère saisonnier habituel des activités, les nouvelles assurances souscrites à l'unité ont reculé de 2,8 milliards de dollars, ou de 45 %, par rapport à leur niveau du trimestre précédent.
- **Les primes souscrites au chapitre des assurances souscrites à l'unité** se sont chiffrées à 99 millions de dollars, en baisse de 5 millions de dollars, ou de 5 %, comparativement à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est surtout attribuable à un recul des nouvelles assurances souscrites, lequel a été atténué par l'augmentation du taux de primes moyen découlant de la hausse du taux des primes instaurée en juin 2015. Comparativement à celles du trimestre précédent, les primes souscrites au chapitre des assurances souscrites à l'unité se sont repliées de 82 millions de dollars, ou de 45 %, en raison principalement du caractère saisonnier des activités.

- **Les nouvelles assurances de portefeuille souscrites** à l'égard de prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur faible se sont établies à 4,5 milliards de dollars, ce qui représente un recul de 1,4 milliard de dollars, ou de 24 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Comparativement au trimestre précédent, les nouvelles assurances de portefeuille souscrites ont diminué de 5,1 milliards de dollars, ou de 53 %. Le volume et la composition des assurances de portefeuille varient d'un trimestre à l'autre en fonction de la demande des prêteurs.
- **Les primes souscrites au chapitre de l'assurance de portefeuille** se sont élevées à 18 millions de dollars, reflétant une diminution de 8 millions de dollars, ou de 32 %, comparativement à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 15 millions de dollars, ou de 45 %, comparativement à celles du trimestre précédent en raison principalement d'un recul des nouvelles assurances souscrites.
- **Les primes nettes acquises** de 154 millions de dollars ont affiché une hausse de 11 millions de dollars, ou de 8 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison du volume plus élevé de primes souscrites ces dernières années. Comparativement à celles du trimestre précédent, les primes nettes acquises ont augmenté de 2 millions de dollars, ou de 2 %. **La réserve pour primes non acquises** s'établissait à 2,0 milliards de dollars à la clôture du trimestre, ce qui correspond au solde en date du 31 décembre 2015. Ces primes non acquises seront comptabilisées à titre de primes acquises au fil du temps, selon l'expérience passée de la Société en matière de survenance des pertes sur sinistres.
- **Le nombre de nouveaux cas de défaillance, déduction faite des remédiations**, s'est élevé à 568 cas, soit une augmentation de 136 cas par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En regard du trimestre précédent, cela représente 81 cas de défaillance de plus, déduction faite des remédiations, ce qui est imputable surtout à l'inscription de 94 cas de défaillance supplémentaires en Alberta, contrebalancée par une légère diminution des cas de défaillance en Ontario et au Québec.
- **Le rapport sinistres-primes**, exprimé en pourcentage des primes acquises, s'est chiffré à 24 % pour le trimestre à l'étude, comparativement à 23 % pour le trimestre précédent et à 22 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. **Les pertes sur sinistres** se sont établies à 37 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars, ou de 17 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une augmentation modeste de la réserve moyenne par cas de défaillance et d'une hausse des nouveaux cas de défaillance, déduction faite des remédiations, issus des régions pétrolifères. Les pertes sur sinistres ont enregistré une hausse de 2 millions de dollars, ou de 6 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout d'une augmentation de nouveaux cas de défaillance, déduction faite des remédiations, issus des régions pétrolifères.
- **Le nombre de cas de défaillance déclarés** s'élevait à 2 034 à la clôture du trimestre, soit une augmentation de 205 cas par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient principalement au caractère saisonnier des activités et à la situation économique difficile qui prévaut dans les régions pétrolifères. Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, il s'agit d'une hausse de 242 cas de défaillance, laquelle tient compte des 204 cas de défaillance additionnels en Alberta.

- **Les charges** se sont chiffrées à 28 millions de dollars pour le trimestre, ce qui a donné lieu à un **pourcentage des frais généraux** exprimé en pourcentage des primes acquises de 19 %, soit un taux en hausse de 2 points de pourcentage par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et en hausse de 1 point de pourcentage par rapport à celui du trimestre précédent. Le pourcentage des frais généraux est demeuré dans la fourchette d'exploitation attendue de la Société, à savoir entre 18 % et 20 %.
- **Le revenu de placement net, à l'exclusion des profits et des pertes sur placements réalisés et latents**, s'est établi à 41 millions de dollars, soit essentiellement le même montant que celui inscrit pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une augmentation du montant des actifs investis, annulée par l'incidence de la faiblesse des taux d'intérêt sur le réinvestissement des titres à revenu fixe arrivant à échéance. Le revenu de placement net, à l'exclusion des profits et des pertes sur placements réalisés et latents, est inférieur de 2 millions de dollars à celui du trimestre précédent.
- **Le portefeuille de placements** de la Société avait une valeur de marché de 5,9 milliards de dollars à la clôture du trimestre à l'étude. Au 31 mars 2016, le portefeuille affichait un rendement comptable équivalent avant impôt de 3,1 % et sa durée était de 3,7 ans.
- **Le bénéfice d'exploitation net** s'est établi à 91 millions de dollars, ce qui traduit une baisse de 5 millions de dollars comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement par suite de la hausse du taux d'imposition applicable aux sociétés et d'un ajustement d'impôt favorable ponctuel de 5 millions de dollars relativement à l'impôt comptabilisé pour l'exercice précédent. Abstraction faite de l'incidence de ces éléments fiscaux, le bénéfice d'exploitation net n'a pas varié. La baisse de 4 millions de dollars du bénéfice d'exploitation net par rapport à celui du trimestre précédent est surtout attribuable à la hausse des pertes et des charges, en partie contrebalancée par une augmentation des primes acquises.
- **Le rendement d'exploitation des capitaux propres** du trimestre s'est établi à 11 %, en légère baisse par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et à celui du trimestre précédent.
- **Le ratio de capital réglementaire ou ratio du test du capital minimal** a été d'environ 234 %, soit un ratio supérieur de 49 points de pourcentage à la cible interne de la Société au titre du test du capital minimal d'exploitation, c'est-à-dire 185 %, et supérieur de 14 points de pourcentage à la cible de la Société au titre du test du capital minimal à maintenir, soit 220 %. La Société vise à ce que le ratio du test du capital minimal se situe légèrement au-dessus de sa cible au titre du test du capital minimal à maintenir.
- La Société estime que **le solde impayé des prêts hypothécaires assurés** était d'approximativement 193 milliards de dollars au 31 décembre 2016, ce qui correspond à environ 48 % du montant initial assuré. Les soldes impayés des prêts hypothécaires assurés sont présentés avec un trimestre de retard.

Dividendes

Le 2 mars 2016, la Société a versé un dividende trimestriel de 0,42 \$ par action ordinaire.

La Société a également annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration avait approuvé le versement d'un dividende de 0,42 \$ par action ordinaire payable le 27 mai 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 13 mai 2016.

Capitaux propres

Au 31 mars 2016, les capitaux propres s'établissaient à 3,5 milliards de dollars, ce qui représente une valeur comptable incluant un cumul des autres éléments du résultat global de 37,23 \$ par action ordinaire diluée. Compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global, les capitaux propres se sont chiffrés à 3,3 milliards de dollars, ce qui représente une valeur comptable de 35,95 \$ par action ordinaire diluée.

Cotes de solvabilité

Selon DBRS Ratings Limited, la cote de crédit d'émetteur de la Société est de « AA » faible (stable) et la notation de stabilité financière de la principale filiale en exploitation de la Société est de « AA » (stable). Selon Standard & Poor's, la cote de crédit de la Société est de « BBB+ » (stable) et la notation de stabilité financière de la principale filiale en exploitation de la Société est de « A+ » (stable).

Résultats d'exploitation détaillés et supplément financier

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats d'exploitation de la Société, il convient de se reporter au rapport de gestion de la Société déposé sur SEDAR et qui peut être consulté à l'adresse www.sedar.com.

Le présent communiqué de presse ainsi que les états financiers consolidés, le rapport de gestion et le supplément financier de la Société pour le premier trimestre de 2016 sont également affichés dans le site Web de la Société, à la section Investisseurs (<http://investisseur.genworthmicanada.ca>). Les investisseurs sont invités à examiner ces documents.

Téléconférence

La téléconférence portant sur les résultats de la Société pour le premier trimestre aura lieu le 29 avril 2016 à 10 h, heure de l'Est (numéro de téléphone local 416-204-9269 ou sans frais au 1-800-499-4035, code d'accès 2345112). La téléconférence est accessible par téléphone et par webémission audio, dans le site Web de la Société. Les participants qui se joignent à la téléconférence par webémission audio sont invités à s'inscrire à l'avance par l'intermédiaire du site Web de la Société. Les diapositives qui accompagnent la téléconférence seront affichées juste avant qu'elle ne débute. Une rediffusion de la téléconférence pourra être écoutée jusqu'au 28 mai 2016 (numéro de téléphone local : 647-436-0148 ou sans frais au 1-888-203-1112, code de rediffusion 2345112). La webémission sera également disponible en différé dans le site Web de la Société pendant au moins 45 jours après la tenue de la téléconférence.

À propos de Genworth MI Canada Inc.

Genworth MI Canada Inc. (TSX : MIC), par l'intermédiaire de sa filiale, Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Canada (« Genworth Canada »), est le plus important assureur privé de prêts hypothécaires résidentiels au Canada. La Société fournit de l'assurance prêt hypothécaire aux prêteurs hypothécaires résidentiels du Canada, facilitant l'accès à la propriété pour les acheteurs d'une première maison. Genworth Canada se différencie par l'excellence de son service à la clientèle, une technologie de traitement innovante et une solide structure de gestion du risque. Grâce à son leadership éclairé et à l'attention qu'elle porte à la sécurité et à la solidité du système de crédit hypothécaire, Genworth Canada appuie le marché de l'habitation depuis plus de deux décennies. Au 31 mars 2016, la Société détenait un actif total de 6,2 milliards de dollars et affichait 3,5 milliards de dollars en capitaux propres. Apprenez-en davantage à www.genworth.ca.

Personnes-ressources :

Investisseurs – Jonathan Pinto, 905-287-5482 jonathan.pinto@genworth.com

Média – Lisa Azzuolo, 905-287-5520 lisa.azzuolo@genworth.com

Faits saillants financiers consolidés

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	Trimestres clos les 31 mars (non audité)	
	2016	2015
Nouvelles assurances souscrites à l'unité ¹	3 413 \$	3 909 \$
Nouvelles assurances de portefeuille ¹	4 493	5 878
Total des nouvelles assurances souscrites ¹	7 906	9 787
Primes souscrites	117	130
Primes acquises	154	143
Pertes sur sinistres	37	31
Charges	28	24
Revenus de souscription, montant net	88	87
Revenu de placement (produits d'intérêts et de dividendes, déduction faite des frais) ¹	41	42
Profits réalisés sur placements	-	10
Profits latents (pertes latentes) sur placements	(5)	5
Total du revenu de placement net	37	57
Bénéfice net	88 \$	107 \$
Bénéfice d'exploitation net ¹	91 \$	97 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	91 797 652	93 157 954
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation après dilution	91 835 231	93 614 487
Bénéfice par action ordinaire après dilution	0,96 \$	1,08 \$
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire après dilution ¹	0,99 \$	1,03 \$
Valeur comptable par action ordinaire après dilution, compte tenu du CAERG ¹	37,23 \$	36,07 \$
Valeur comptable par action ordinaire après dilution, compte non tenu du CAERG ¹	35,95 \$	33,48 \$
Rapport sinistres-primes ¹	24 %	22 %
Ratio combiné ¹	42 %	39 %
Rendement d'exploitation des capitaux propres ¹	11 %	12 %
Ratio du test du capital minimal (« TCM ») ¹	234 %	233 %
Taux de défaillance ²	0,11 %	0,11 %

¹ Cette mesure financière n'est pas calculée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent communiqué pour en savoir davantage. Le ratio du TCM au 31 mars 2016 est fondé sur l'estimation de la Société.

² Fondé sur les prêts assurés originaux en vigueur dont la couverture est expirée et exclut les défaillances subies mais non déclarées.

Mesures financières non conformes aux IFRS

En supplément des états financiers consolidés de la Société, qui sont établis conformément aux IFRS, la Société a recours à des mesures financières non conformes aux IFRS pour analyser sa performance. Les principaux indicateurs de rendement de la Société et certains autres renseignements figurant dans le présent communiqué de presse font état de mesures financières non conformes aux IFRS. Ces mesures sont utilisées par la Société pour analyser sa performance et comprennent notamment le bénéfice d'exploitation net, le bénéfice d'exploitation par action ordinaire (de base), le bénéfice d'exploitation par action ordinaire (dilué), les capitaux propres, exclusion faite du CAERG, le rendement d'exploitation des capitaux propres et les ratios de souscription, comme le rapport sinistres-primés, le pourcentage des frais généraux et le ratio combiné. Les autres mesures non conformes aux IFRS qu'utilise la Société pour analyser sa performance comprennent les contrats d'assurance en vigueur, les nouvelles assurances souscrites, le ratio du TCM, le taux de défaillance, la gravité des indemnités versées, la valeur comptable par action ordinaire (de base), compte tenu du CAERG, la valeur comptable par action ordinaire (de base), compte non tenu du CAERG, la valeur comptable par action ordinaire (diluée), compte tenu du CAERG, la valeur comptable par action ordinaire (diluée), compte non tenu du CAERG, et les dividendes versés par action ordinaire de la Société. La Société croit que ces mesures financières non conformes aux IFRS fournissent des renseignements supplémentaires intéressants sur sa performance et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs, puisqu'elles permettent une plus grande transparence des mesures clés utilisées par la direction lorsqu'elle prend des décisions sur le plan des finances et de l'exploitation. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de sens normalisé et il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés. La Société a passé en revue sa définition du bénéfice d'exploitation net afin d'exclure les frais sur le remboursement anticipé de la dette pour mieux refléter la base sur laquelle la performance de ses activités est évaluée à l'interne et pour tenir compte de l'opinion de la direction selon laquelle le profit (la perte) sur l'extinction anticipée de la dette n'est pas représentatif des tendances d'exploitation globales. Aucune modification n'était requise pour les périodes précédentes. De plus, les mesures non conformes aux IFRS utilisées par la Société ont été ajustées, le cas échéant, aux fins d'évaluation de l'incidence de la reprise des frais de sortie liés au fonds de garantie du gouvernement.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » présentée à la fin du rapport de gestion de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2016 pour prendre connaissance des rapprochements du bénéfice d'exploitation net avec le bénéfice net, du total du revenu de placement net avec les produits d'intérêts et de dividendes, déduction faite des frais de placement, du bénéfice d'exploitation par action ordinaire (de base) avec le bénéfice par action ordinaire (de base), du bénéfice d'exploitation par action ordinaire (dilué) avec le bénéfice par action ordinaire (dilué), et des capitaux propres, exclusion faite du CAERG, avec les capitaux propres. Il y a lieu de se reporter au « Glossaire des mesures financières non conformes aux IFRS » qui fait partie de la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » figurant à la fin du rapport de gestion pour prendre connaissance des définitions de ces principales mesures financières non conformes aux IFRS ainsi que des raisons pour lesquelles ces mesures sont utiles aux investisseurs et à la direction.

Mise en garde concernant l'information et les énoncés prospectifs

Certaines déclarations qui figurent dans le présent communiqué contiennent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (des « énoncés prospectifs »). Dans le présent communiqué, les termes « pouvoir », « avoir l'intention de », « planifier », « s'attendre à », « être d'avis », « chercher à », « proposer », « estimer », « prévoir », d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur ou du conditionnel, en référence à la Société, visent à signaler des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs particuliers qui figurent dans le présent document comprennent notamment des énoncés concernant les attentes de la Société à l'égard de l'incidence du cadre législatif régissant les garanties gouvernementales canadiennes, de l'incidence des changements proposés aux lignes directrices par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada et des projets de loi déposés relativement à la *Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle* et de l'incidence des modifications apportées aux règles d'admissibilité des prêts hypothécaires à la garantie du gouvernement, les perceptions de la Société sur l'appréciation de la demande de logement et des prix des maisons, les taux de chômage, les résultats d'exploitation et les résultats financiers futurs, les prévisions de vente en matière de primes souscrites, les programmes de dépenses d'investissement, la politique en matière de dividendes de la Société et la capacité d'exécuter ses stratégies d'exploitation, d'investissement et financières futures.

Les énoncés prospectifs figurant dans les présentes s'appuient sur des facteurs et des hypothèses, dont certains peuvent sembler s'approcher des énoncés prospectifs pertinents dans les présentes. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs que la Société n'est pas en mesure de maîtriser ni de prévoir et qui peuvent faire en sorte que les résultats, les rendements et les réalisations réels de la Société ou l'évolution effective de ses affaires ou de son secteur d'activité diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations prévus ou des faits nouveaux exprimés ou implicites contenus dans les énoncés prospectifs. Les résultats ou les faits nouveaux réels peuvent différer considérablement de ceux qui sont annoncés dans les énoncés prospectifs.

Les résultats et le rendement réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux qui sont envisagés dans ces énoncés prospectifs en raison de risques connus et inconnus, y compris ceux qui suivent : le maintien de la garantie du gouvernement canadien à l'égard de l'assurance prêt hypothécaire du secteur privé à des conditions satisfaisant la Société; les attentes de la Société à l'égard de ses produits, de ses charges et de son exploitation; les plans de la Société en vue de mettre en œuvre sa stratégie et d'exploiter son entreprise; les attentes de la Société à l'égard de la rémunération des administrateurs et des dirigeants; les besoins en liquidités prévus de la Société et ses estimations à l'égard de ses dépenses d'investissement, de ses besoins en capitaux, de ses réserves et de ses besoins de financement supplémentaire; les projets et échéanciers de la Société à l'égard de l'expansion de ses services et de ses produits; la capacité de la Société d'évaluer avec exactitude et de gérer les risques liés aux polices souscrites; la capacité de la Société de gérer avec exactitude les risques liés au marché, à l'intérêt et au crédit; la capacité de la Société de maintenir ses notations, lesquelles pourraient être touchées par les notations de l'actionnaire principal, Genworth Financial, Inc.; les fluctuations des taux d'intérêt; une baisse du volume des montages de prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur élevé; la nature cyclique du secteur de l'assurance prêt hypothécaire; les changements dans les lois et règlements du gouvernement régissant les assurances hypothécaires; l'acceptation par les prêteurs de la Société de nouvelles technologies et de nouveaux produits; la capacité de la Société d'attirer des prêteurs et de tisser et de maintenir des liens avec les prêteurs; le positionnement concurrentiel et les attentes de la Société à l'égard de la concurrence provenant d'autres assureurs hypothécaires au Canada; les tendances et défis attendus inhérents aux activités de la Société et aux marchés dans lesquels elle exerce ses activités; les changements survenant dans les économies mondiale ou canadienne; une baisse du capital réglementaire de la Société ou un resserrement des exigences en matière de capital réglementaire; la perte de membres de l'équipe de haute direction de la Société; des enquêtes et des poursuites éventuelles sur le plan juridique, fiscal et réglementaire; une défaillance des systèmes informatiques de la Société; et des conflits d'intérêts potentiels entre la Société et son actionnaire principal, Genworth Financial, Inc.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société. Certains de ces facteurs, de même que d'autres facteurs, font l'objet d'une description plus détaillée dans la notice annuelle de la Société (la « notice annuelle ») datée du 16 mars 2016. Les investisseurs et les tiers sont priés d'examiner attentivement les facteurs de risque précités et les autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Un complément d'information sur ces facteurs de risque et les autres risques figure dans les documents publics que la Société dépose auprès des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation des valeurs mobilières (y compris la notice annuelle de la Société) et qui peuvent être consultés sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), à l'adresse www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué ne représentent les points de vue de la Société qu'en date des présentes. Ils sont fondés sur les plans, les estimations, les projections, les convictions et les opinions actuels de la direction, et les hypothèses qui les sous-tendent peuvent changer. Ces énoncés prospectifs sont présentés pour aider les porteurs de titres de la Société à comprendre les points de vue actuels de la direction concernant ces issues futures et ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Bien qu'elle s'attende à ce que des événements et des faits ultérieurs puissent l'amener à modifier ses points de vue, la Société ne s'engage à mettre à jour ces énoncés prospectifs que dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières l'exigent.